

# M CAMPUS

CAMPUS

Palmares des lycées

Parcoursup APB

MBA

Universités

Grandes écoles

O21

## « Au Québec, les professeurs sont beaucoup plus proches des étudiants »

Lisa Inganni est partie huit mois en échange à l'université de Montréal, lors de sa dernière année de licence de droit. Campus à l'américaine, examens à faire à la maison ou à livre ouvert. Une expérience qu'elle recommande à tout étudiant.

LE MONDE | 18.01.2018 à 17h33 • Mis à jour le 18.01.2018 à 17h34 |

Par **Claire Ané**



*C'est le moment de postuler pour les étudiants qui souhaitent partir en échange universitaire à la rentrée prochaine. Lisa Inganni raconte ses huit mois au Québec, lorsqu'elle a quitté l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse pour terminer sa troisième année de licence de droit à l'université de Montréal. Elle avait expliqué, dans un premier volet, ses démarches pour partir :*

**Lire aussi : « Plutôt qu'en Erasmus, j'ai choisi de partir en échange universitaire au Canada »**

Nous sommes arrivés à Montréal sous la neige, à la mi-décembre. Le passage à la douane ne nous a pas pris plus d'une demi-heure. Nous avons réservé des Airbnb pendant les trois premières semaines afin de mener des recherches de logement. Il est en principe très facile de se loger à Montréal, d'autant que ce n'est pas cher : nous avons trouvé un 20-25 m<sup>2</sup> pour 470 euros (eau, électricité et Internet inclus) dans le centre-ville, à deux minutes d'une station de métro ! La vie étant un peu plus chère qu'en France (voir trucs et astuces ci-dessous), j'ai fait des baby-sittings pour compléter l'aide de mes parents, ce qui m'a permis de faire de très belles rencontres.

La vie à Montréal a été particulièrement douce, et le froid, entre 0 et - 15 °C, n'y changeait rien. Nous n'avions pas de voiture et nous prenions le métro pour nous déplacer, la neige ne nous a donc jamais gênés, même si nous avons subi une importante tempête en mars. L'été est très humide et il y fait chaud jusqu'au début de novembre.

## **Quinze heures de cours hebdomadaires**

La vie étudiante y ressemble à celle que l'on peut voir dans les films américains : les couloirs bordés de casiers, le campus immense, avec toutes les commodités possibles et imaginables (y compris un restaurant proposant des promotions pour des pichets de bière !). Grâce à l'association chargée des activités pour les étudiants étrangers, nous en avons rencontré beaucoup, majoritairement français. Près de 60 % des étudiants en échange à l'université de Montréal viennent en effet de France.

L'année scolaire est divisée en trimestres. Celui d'été, facultatif, sert surtout à rattraper des matières ou à s'avancer. Je devais avoir un maximum de quinze heures de cours, comme les étudiants québécois qui passaient le diplôme équivalent de la licence, qui s'appelle le baccalauréat, et ce maximum est de neuf heures hebdomadaires en master. Les cours ne sont pas si éloignés de ceux en France, avec de la prise de notes. Cependant, les professeurs sont très ouverts à la participation, certains faisant même avancer leurs cours ainsi. Ils sont également beaucoup plus proches des étudiants et échangent volontiers. Ils fournissent des listes d'ouvrages à acheter, qui constituent un budget assez important ; certains m'ont été indispensables, d'autres beaucoup moins, cela dépend de la méthode du professeur.

Les cours disponibles sont très divers. J'ai pu étudier des matières proposées seulement en master en France, comme du droit comparé — qui m'a permis de découvrir des droits très différents, notamment anglais et musulman — et du droit du cyberspace, lequel m'a conduit dans mon cursus actuel (master 1 Propriété Intellectuelle, parcours Droit du numérique, à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, . J'ai même eu la chance de participer à l'école d'été du laboratoire de cyberjustice : des conférenciers venus du monde entier parler de l'intelligence artificielle, des problèmes de preuve électronique, de l'apport des nouvelles technologies dans le processus judiciaire et pour favoriser l'accès à la justice des citoyens.

## **« Take-home » et examens à cours ouvert**

Les examens, eux, sont complètement différents, et souvent sous la forme de « *take-home* », à faire chez soi. Il s'agissait soit de questions de cours, soit de devoirs de recherche, dont nous étions souvent libres de choisir le sujet, et qui nécessitaient un temps de travail important et une mise en page très précise : un guide indiquait comment présenter les références et la bibliographie. J'ai beaucoup aimé ces devoirs, qui obligent à une très grande rigueur, tout en nous permettant d'utiliser toutes les ressources dont on peut avoir besoin.

Il y a aussi des examens sur table, mais ils se font très souvent à livre ouvert, avec le cours, le livre de référence ainsi que d'autres documents mis spécialement à disposition par le professeur pour l'examen, lequel privilégiera parfois davantage de réflexion.

Au-delà des cours, les voyages sont un passage obligé en échange. Nous avons visité les parcs naturels voisins, le reste du Québec quand nos familles nous ont rendu visite, New York, et, à la fin du semestre d'été, la côte est, lors d'un *road trip* de deux semaines jusqu'en Floride. Le plus économique était souvent de louer une voiture à plusieurs.

## **Etudes plus courtes qu'en France**

J'ai adoré cette expérience. J'ai pu suivre des cours novateurs et acquérir de la rigueur, outil indispensable à tout juriste. J'ai rencontré des étudiants du Québec et venus des quatre coins du monde. J'ai eu la chance de visiter une multitude de villes et de lieux magnifiques en Amérique du Nord. J'ai surtout pu découvrir un nouveau pays avec de grandes qualités : l'accueil y est très chaleureux, les habitants y sont très agréables et positifs. La ville de Montréal est surprenante, avec toujours quelque chose à faire, tout en proposant un rythme de vie apaisant. S'agissant de défauts, il y en a peu : les soins médicaux sont certes coûteux, mais la couverture médicale est bonne (au moins au Québec) ; la nourriture est plus chère et il est difficile de trouver certains aliments qui nous semblent indispensables, comme le fromage, mais c'est par là que passe le dépaysement !

L'échange permet aussi de redécouvrir les qualités et les défauts de notre mode de vie habituel : par exemple, on s'aperçoit qu'en France, on mange très bien, plutôt sainement, pour peu cher. Qu'il existe beaucoup d'initiatives pour les étudiants et que l'enseignement y est certes intense, mais complet. Et qu'il est très pratique d'avoir les prix affichés TTC ! En revanche, les logements sont plus chers et plus difficiles à obtenir ici qu'au Québec, où le permis d'études, attestant qu'on dispose des ressources suffisantes, nous dispensait d'avoir un garant. Il est aussi frappant de voir qu'en France, il faut généralement un master 2 avant de se lancer dans le monde professionnel, tandis qu'au Canada, on travaille souvent après l'équivalent de notre licence.

Un projet à l'étranger nécessite beaucoup d'organisation l'année précédente, pour monter un dossier, trouver les informations utiles et aussi préparer une alternative dans l'optique où le départ serait impossible. Mais c'est une expérience incroyable. Comme on dit au Québec, « il faut courir la chance ! »

A lire avant de partir : [Faire ses études au Canada : inscriptions, bourses, logement...](#)

#### ■ **Trucs et astuces à connaître**

- La régie du logement permet de déceler les arnaques dans les annonces de location (malheureusement assez fréquentes).

- De manière générale, au niveau du budget, la vie est un peu plus chère qu'en France, notamment la nourriture. Pour les transports en commun, il faut compter un abonnement de 130 euros pour quatre mois, incluant le bus et le métro. Globalement, le budget peut se situer aux alentours de 700 euros par mois en faisant bien attention, et de 800 euros si l'on part en week-end ou en voyage.

- Il faut toujours avoir une application de conversion des devises sur son téléphone (pour ma part, j'utilise XE Currency). Une application de conversion des unités de mesure peut également s'avérer nécessaire pour la masse (au Canada comme aux Etats-Unis) et la distance (les *miles* étant utilisés au Etats-Unis). J'ai pour cela téléchargé une application nommée Convertisseur d'unités, très fonctionnelle. De plus, il faut faire attention : on ne parle pas de « mètres carrés », mais de « pieds carrés » ( $1 \text{ m}^2 = 10 \text{ pieds carrés}$ ).

- On ne peut louer une voiture qu'à partir de 21 ans au Canada comme aux Etats-Unis.

**Lire aussi : Le coût d'un compte en banque pour les étudiants à l'étranger**

- La carte Visa Premier (ou MasterCard Gold) permet d'assurer les locations de voiture et d'économiser chez certains loueurs l'assurance obligatoire, tant au Canada qu'aux Etats-Unis.